



---

# Avis d'audience publique

---

Le 5 avril 2011

Réf. 2011-H-02

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique de deux jours pour étudier la demande d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) concernant le renouvellement de son permis d'exploitation d'un établissement de recherche et d'essais nucléaires pour ses Laboratoires de Chalk River (LCR), situés à Chalk River (Ontario). EACL a demandé un permis pour une période de cinq ans.

Le permis d'exploitation renouvelé autoriserait l'exploitation continue des installations nucléaires aux LCR, y compris le réacteur national de recherche universel (NRU) et un certain nombre d'installations de gestion des déchets. Le permis d'exploitation autoriserait également l'exploitation continue des laboratoires de radio-isotopes ainsi que la poursuite des travaux de déclassement de cinq installations nucléaires fermées.

Jour 1 de l'audience: 8 juin 2011  
Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14<sup>e</sup> étage, 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)  
Heure : conformément à l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

Jour 2 de l'audience : 5 et 6 octobre 2011  
Lieu : Chalk River & Area Lions Club Hall, 11, rue Kellett, Chalk River (Ontario)  
Heure : conformément à l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur Internet à partir du site Web de la CCSN et sera ensuite archivée sur le site pendant 90 jours.

Le public est invité à commenter la demande d'EACL. Les demandes d'intervention doivent être envoyées directement en ligne au Secrétariat de la Commission d'ici le 6 septembre 2011 à <http://www.suretenucleaire.gc.ca/fr/commission/intervention> ou aux coordonnées ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, **la demande doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire des commentaires qui seront présentés à la Commission;
- un énoncé indiquant si le demandeur souhaite intervenir au moyen d'un mémoire et d'une présentation orale, ou seulement par l'intermédiaire d'un mémoire;
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant.

Les renseignements personnels, comme l'adresse et les numéros de téléphone, sont essentiels pour lier le mémoire à son auteur. Veuillez soumettre vos renseignements personnels sur une page distincte si vous souhaitez assurer leur confidentialité. Veuillez noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public, sur demande auprès du Secrétariat.

Tel qu'indiqué dans un avis publié le 7 mars 2011, la CCSN alloue des fonds, dans le cadre de son Programme d'aide financière aux participants, pour aider les membres du public, les groupes autochtones et autres parties intéressées à examiner et à commenter la demande de permis soumise par EACL en vue de se préparer pour le deuxième jour d'audience et d'y participer. Pour toute question sur le [Programme d'aide financière aux participants](#), veuillez communiquer avec Nathalie Skov au 613-943-7431.

Le mémoire d'EACL et les recommandations du personnel de la CCSN, qui seront étudiés lors de la première journée d'audience, seront disponibles après le 9 mai 2011. Ces documents ne peuvent être téléchargés; on doit en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous ou au moyen du site Web. L'ordre du jour, les transcriptions d'audiences et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le site Web de la CCSN à [suretenucleaire.gc.ca](http://suretenucleaire.gc.ca).

Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire  
280, rue Slater, C.P. 1046  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

Télec. : (613) 995-5086

Courriel : [interventions@cnscccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnscccsn.gc.ca)